Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

5 MARS 2018 HOMMAGE À PAUL VERGÈS

La bataille pour le climat : la cohérence d'une action

Témoignages hors-série édité par le PCR

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18939 - 73EME ANNÉE

Anniversaire de la naissance de Paul Vergès

La bataille pour le climat : la cohérence d'une action



Délégation réunionnaise conduite par Paul Vergès et Elie Hoarau reçue par le président du GIEC et Jean Jouzel lors de la COP15 à Copenhague, en 2009.

Le 7 décembre 2009, 20 médias représentant la presse mondiale étaient invités dans la salle de la séance d'ouverture de la Conférence internationale de Copenhague sur le climat (COP15). Votre journal « Témoignages » en faisait partie. Fondé en 1944, pour prendre la « défense des sans défense », il était présent à l'endroit où se débattait l'avenir du monde. Nos lecteurs en ont été informés quotidiennement.

Cet épisode exceptionnel s'inscrit dans une ligne politique suivie depuis toujours par les communistes Réunionnais. La protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique amènent à imaginer une nouvelle civilisation qui remet en cause notre enfermement dans un cadre normatif obsolète. Cette tâche est difficile, urgente et collective. Raison supplémentaire de ne pas nous laisser distraire par les divagations médiatiques et dérives politiciennes, totalement hors sujet. Nous avons profité de la célébration de l'anniversaire de Paul Vergès, le 5 mars, pour vous exposer la cohérence d'une action, au cœur du projet du Parti Communiste Réunionnais.

Anniversaire de la naissance de Paul Vergès

La bataille pour le climat : la cohérence d'une action



Un des 100.000 chauffe-eau solaires posés pendant la présidence de Paul Vergès. Celui-ci se situe sur le toit d'une famille à revenus modestes au Port.

a Réunion est une île tropicale. Son caractère montagneux accentue encore la force des éléments quand le vent et la pluie apportés par les cyclones viennent s'abattre sur elle. Comme les îles tropicales, La Réunion est en première ligne pour observer les effets du changement climatique. Les coraux sont déjà malades, et la montée du niveau de la mer menace la zone la plus peuplée. Mais bien avant que ses effets puissent être mesurables, des politiques publiques étaient déjà mises en œuvre. Elles sont la conséquence d'une cohérence idéologique fondée sur des analyses et des actions, portées par des communistes Réunionnais, partagées ensuite par un plus large public.

Atténuer la hausse de la température, c'est possible

Au début des années 1970, le changement climatique n'était pas encore un sujet développé dans les médias. La prise de conscience de la dégradation de l'environnement causée par les excès du capitalisme était naissante. À La Réunion, les

communistes ont été les chefs de file de la conscientisation. Elle s'est traduite dès que des dirigeants du PCR accédèrent à des responsabilités électives.

En 1971, la commune du Port, située sur une plaine de Galets, étaient la plus aride de La Réunion. Les À conseillers communistes votèrent alors un plan d'urbanisme qui continue aujourd'hui de produire ses ef- l'intégration dans la Communauté

fets. Des quartiers et des artères ont été construits en tenant compte de la ventilation naturelle. La population pauvre, issue des bidonvilles, a été intégrée au centre de la ville et non rejetée à la périphérie. Ainsi, les habitants pouvaient bénéficier du maximum de services dans la proximité, rendant inutile l'usage intempestif de transport automobile. À cela s'ajoutait la plantation de 500.000 arbres et la construction de collines artificielles pour faciliter évaporation, ventilation condensation. L'objectif était d'atténuer la hausse de température de 3 degrés. Le Port est devenue la ville où la superficie des espaces verts par habitant est la plus élevée. En 1971, le retard de développement dont les problèmes sociaux et d'hygiène a été traité dans cette coenvironnementale. visionnaires n'étaient que des élus qui savaient qu'ils allaient être jugés par l'histoire.

Les promesses des énergies renouvelables

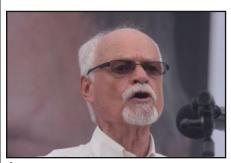
cette époque, La Réunion commençait à connaître le chômage de masse. C'était aussi le temps de



À La Réunion, la grande distribution a compris rapidement tout le bénéfice qu'elle peut tirer des énergies renouvelables.

3 questions à Élie Hoarau

« Les communistes doivent contribuer à cette prise de conscience planétaire »



Élie Hoarau, président du PCR

Comment la protection de l'environnement et le changement climatique se sont-ils intégrés dans contre des décisions importantes l'idéologie d'un parti muniste?

Élie Hoarau : Le communiste considère que chaque être humain a droit à la vie dans le respect de sa dignité. Cette idéologie communiste préconise l'avènement d'une société d'égalité, de justice, de fraternité sans exploitation de l'un par l'autre, où chacun apportera selon ses moyens et recevra selon ses besoins. Cela suppose que la Terre reste vivable. Or, la vie sur terre est menacée ; en grande par-tie à cause des activités humaines irresponsables et du mode actuel de développement et de consommation. Par exemple l'exploitation et l'utilisation massives des éner- Comment le communisme peut-il gies fossiles accélère le réchauffeclimatique avec consequences dramatiques que l'on connait, tant sur le plan humain que sur le plan environnemental. Il est donc impératif de remettre en cause ce mode de dépar veloppement porté capitalisme néo-libéral. urgent d'agir dans ce sens sans quoi la vie s'éteindra peu à peu sur

taire du militant et de la militante disparait à une vitesse alarmante. communistes aujourd'hui. Sans ou- Or, ces forêts, ces abeilles, ces blier les combats quotidiens pour poissons tous ces animaux et végéaméliorer le sort des humains.

Pourquoi Témoignages a-t-il participé à la COP15 à Copenhague?

Élie Hoarau : Depuis le Sommet de la Terre à Rio en 1992, l'ONU organise régulièrement des ren-contres mondiales sur le climat appelées COP. En 2009 s'est tenue à Copenhague la 15e rencontre sur le climat (la COP15). A cette rencom- ont été prises (fixation d'objectifs pour limiter les èmissions des gaz à effet de serre qui réchauffent le climat, aides aux pays en développement leur permettant d'atteindre ces objectifs...). Les élus communistes réunionnais de l'époque se sont fait un devoir d'être présents à cette COP, où se discute l'avenir du monde. En toute logique journal du Parti, « Témoignages », les a accompagnés. D'autant plus que « Témoignages » ne cesse de relater tous les jours les effets du réchauffement climatique et d'alerter inlassablement l'opinion sur ces sujets.

contribuer à une nouvelle civilisation?

Élie Hoarau : Le communiste doit faire partager au plus grand nombre sa conviction de la gravité de la situation. La vie sur la terre est menacée. Pas seulement à cause de l'utilisation des énergies fossiles mais aussi à cause d'une agriculture industrielle chimique qui pollue l'air, l'eau le sol, etc.

la Terre. Telle est la tâche priori- Tout cela fait que la bio-diversité taux qui disparaissent sont nécessaires à la vie. Il faut stopper cet effondrement de la bio-diversité. C'est tout le mode de production et de consommation actuel qui est en cause. Il faut œuvrer pour une nouvelle façon de vivre, pour une nouvelle société. Des alternatives existent et elles sont créatrices d'emplois (énergies renouvelables propres, agriculture bio, permaculture, pêche raisonnée, transports en commun généralisés et non polluants...). Voilà ce que peut être la base d'une nouvelle société, avec la fin de l'exploitation des richesses de la terre et des peuples et la fin du modèle de « consommation-gaspillage ». Bien sûr tout doit être fait selon un plan pour permettre les reconversions nécessaires notamment de celles et ceux qui gagnent leur vie du mode actuel, car dans la nouvelle société personne ne doit rester au bord du chemin.

Une prise de conscience des peuples sur ces questions obligera les gouvernants d'avoir enfin une volonté politique d'agir dans ce sens. Les communistes doivent contribuer à cette prise de conscience planétaire et être ainsi contribuer les artisans de cette nouvelle société. Car les communistes savent que lorsque les peuples s'emparent d'une idée, cette idée se réalise.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés 71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond

Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;

1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau

2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL.: 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29 E-mail: redaction@temoignages.re SITE web: www.temoignages.re

Administration

TÉL.: 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23 E-mail Publicité : publicite@temoignages.re CPPAP : 0916Y92433



Ces éoliennes contribuent à faire de Sainte-Suzanne une ville à énergie positive.

pays. Le « Plan de survie », publié en c'est PCR. A plusieurs reprises, « Témoinais les progrès observés dans le voirs de biodiversité. monde dans ce domaine, notamment les promesses du soleil. À cette époque, avec la société EER, les Réunionnais étaient déjà autonomes en hydroélectricité. Les usines brûlaient la bagasse et les recherches avançaient sur la production du gaz à partir de la paille de cannes. Au lieu de développer des solutions naturelles, réunionnaises, EDF qui avait absorbé l'EER, importa du charbon et du pétrole, des sources de pollution et aussi des dépendances à des fournisseurs extérieurs. C'était une entorse l'économie réunionnaise.

Climat : l'alerte lancée en 1996

Quand le monde s'est rassemblé à Rio en 1992 pour le premier Sommet de la Terre, le PCR avait déjà inscrit la protection de l'environnement et les énergies renouvelables dans sa ligne politique. Elie Hoarau avait

européenne. Face à cette situation, d'ailleurs agi auprès du gouverne- les actions concrètes et les expéle Parti communiste réunionnais a ment pour que les députés des rimentations. décidé de s'appuyer sur les énergies Outre-mer fassent partie de la délérenouvelables pour développer le gation française. Il a été entendu et L'expérience a été élargie aux toits pays. Le « Plan de survie », publié en c'est ainsi qu'un communiste des immeubles. Une politique de 1975, était le guide des actions du Réunionnais pouvait vérifier la déplacement novatrice se met en justesse de nos convictions. Nos gnages » fit connaître aux Réunion- îles constituent en effet des réser-

> La seconde étape fut la prise en compte du changement climatique dans cette ligne politique. En 1996, une campagne électorale pour une législative partielle implique la se-crétaire d'État à la Francophonie. Cette présence donna à cette élection une audience exceptionnelle que le PCR utilisa pour élever le niveau du débat. Paul Vergès et Philippe Berne saisirent opportunité pour alerter sur la menace du changement climatique. Cette prise de position a suscité alors de nombreuses moqueries. Mais un an plus tard, le Protocole de Kyoto était adopté. En 1998, l'accession à la présidence de Région de Paul Vergès allait donner des leviers pour l'application de la ligne politique du PCR.

En 1999, l'objectif d'autonomie énergétique pour 2025 est fixé. Des outils sont créés : le PRERURE constitue la feuille de route pour les CO2. L'ARER a été créé pour piloter dans les énergies renouvelables.

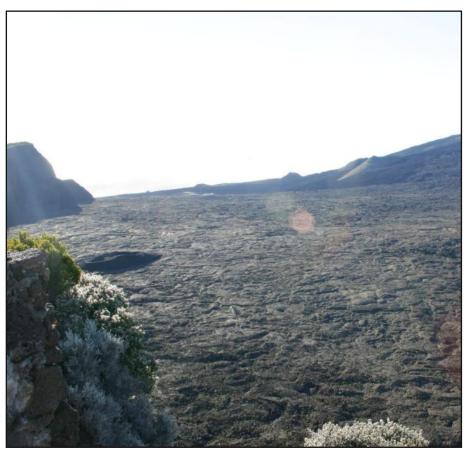
Très vite,100 chauffe-eau solaires ont été posés. place, prévoyant un aménagement autour de la reconstruction du chemin de fer. C'était le projet de tramtrain fonctionnant à l'électricité. Le vélo n'est pas non plus oublié avec les premiers tronçons de la voie vélo régionale.

La voie de l'autonomie énergétique

Au Sénat, Paul Vergès place la France dans le peloton de tête des pays politiquement avancés. présente une proposition de loi faisant de la lutte contre le réchauffement climatique une nationale. Elle est adoptée à l'unanimité. Nommé à la présidence de l'Observatoire national sur les effets du changement climatique, Paul Vergès remet alors chaque année un rapport contenant des recommandations pour les décideurs en termes d'adaptation au changement climatique.

La Réunion est alors souvent citée étapes vers une île sans émission de en exemple pour ses réalisations

LA UNE - 7



Dès 1975, le PCR demandait d'étudier le potentiel du volcan en termes de production d'énergie électrique grâce à la géothermie.

connaissance allant au-delà des frontières de la République, avec la tenue à Saint-Denis en 2008 d'une Conférence internationale sur la biodiversité et la lutte contre le changement climatique.

Reconnaissance à la COP15

Cette reconnaissance s'est également traduite en décembre 2009 par la participation de trois réunionnais à la Conférence internationale sur le climat (COP15) au sein des délégations de l'Union européenne et de la France. Paul Vergès, Elie Hoarau et Gélita Hoarau furent reçus personnellement par le pré-

Elle bénéficie également d'une re- sident du GIEC, qui salua les progrès accomplis par La Réunion. Č'est cette également durant période que Jean Jouzel était venu à La Réunion. C'était en octobre 2009, le climatologue avait reçu en 2007 le Prix Nobel de la Paix remis au GIEC. Deux mois plus tard, il était à Copenhague pour accueillir la délégation réunionnaise aux côtés du président du GIEC.

La bataille continue

L'échec de la conférence de Copenhague et le changement de majorité à la Région n'allaient pas empêcher le PCR de continuer à militer pour œuvrer pour l'indispensable nouvelle civilisation qui permettra à la jeunesse de relever le défi du chan-

gement climatique. À Sainte-Suzanne, les actions impulsée par la municipalité ont permis d'arriver au résultat suivant : la production en énergies renouvelables sur le territoire est supérieure à la consommation électrique des habitants. C'est le mot d'ordre de « ville à énergie

En juin 2014, dans la perspective de la COP-21 organisée en 2015 à Paris, Paul Vergès réussit à obtenir le soutien de plusieurs groupes politiques du Sénat pour une résolution préconisant « une prise en compte des réalisations menées outre-mer en général et dans la zone Océan Indien en particulier, en matière de politique de maîtrise de la consommation d'énergie », invitant « le Gouvernement à faire preuve d'ambition et à porter à la connaissance des pays participant à cette conférence, les expérimentations réussies menées dans les outre-mer » et souhaitant « que les initiatives nécessaires soient prises par la France auprès de ses partenaires au sein de la Commission de l'océan Indien, pour que soit élaboré et proposé à la Conférence de Paris en 2015, un plan solidaire de développement durable pour la recherche, l'innovation et l'activité économique, so-ciale et culturelle, dans le respect des principes et des projets préconisés par le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et la préparation de la Conférence de Paris ». Alors que cette résolution avait été saluée par la Commission de l'océan Indien, le gouvernement de l'époque ne crut pas opportun de lui donner suite. Elle constitue pourtant une base d'union qui peut rassembler à La Réunion et dans notre voisinage.

C'est ce combat qu'il convient de continuer à mener, non seulement en hommage à Paul Vergès, mais parce qu'elle ouvre aux nouvelles générations des perspectives politiques et d'actions concrètes pour vivre dans un monde solidaire, ici comme ailleurs. Nous nous sauverons tous ensemble ou pas du tout.

Le journal « Témoignages » publie ce document à l'occasion du 5 mars, anniversaire de Paul Vergès, et de la Conférence qui aura lieu à l'Université de La Réunion, sous le thème « Crise climatique, crise financière, quelles solutions ? ». Elle sera tenue par Pierre Larrouturou qui dédicacera le livre qu'il a co-écrit avec Jean Jouzel. Pour le PCR, rien ne peut s'opposer à l'élaboration d'un une plate-forme visant l'atténuation de la hausse de température pour sauver la vie sur Terre. N'oublions pas la fable du Colibri et sa goutte d'eau.

AU MILIEU D'UNE CRISE OUI S'AGGRAVE

le Parti Communiste propose :

UN PLAN IMMÉDIAT DE SURVIE 1975

Déjà en 1975, le PCR préconisait les énergies renouvelables dans le "Plan de survie"

l'économie de cette importation en même temps qu'elle augmenterait la plus-value de nos produits de la canne ce qui correspondrait à des centaines de millions supplémentaires à distribuer aux planteurs.

4º/ - Autres sources d'énergie.

Nous voulons dans ce paragraphe montrer que d'autres sources d'énergie existent et qu'elles sont déjà exploitées dans divers pays.

Il conviendrait d'installer des maintenant à la Réunion une antenne du Centre National d'Etudes Spatiales pour la recherche et l'application immédiate de ces nouvelles sources d'énergie.

Citons parmi les possibilités :

à) L'énergie solaire.

toraria a.

L'énergie fournie par le soleil sur toute la terre est cent mille fois plus grande que celle de toutes les centrales électriques du monde.

Son utilisation pour chauffer de l'eau est déjà actuellement très répandue dans le monde. Il existe déjà des millions de chauffe-eau solaires et pas seulement dans les rayays solhauds. En France, à l'hôpital de Béziers 8 000 litres d'eau sont chauffés par jour. Et ce n'est qu'un exemple.

Il est évident qu'une telle utilisation trouverait une application immédiate à la Réunion. Pas seulement pour les villas individuelles mais également pour les logements collectifs et sociaux (H.L..., C.I.D.R....) ce qui constituerait une importante éganomie de gaz domestique.

L'énergic solaire est également employée sous d'autres formes, (envisageables aussi à la Réunion, compte tenu de l'ensoleillement particulier dont juit notre pays) telles que les cuisinières solaires (en Inde), les moteurs thermiques permettant d'actionner des pompes hydrauliques (en Mauritanie), au Sénégal, au Mali, etc...).

des maybet today ash

-13bir a weerson doo control of Tocher-

b) L'énergie éolienne est celle que l'on peut capter en utilisant les

Cette source d'énergie n'a rien de nouveau, elle a été utilisée de tous temps (bateaux à voile, moulins à vents, pompes hydrauliques, etc...).

Il s'agit de lui donner une application pratique et moderne en la transformant en électricité, stockable par accumula—
il teurs, surmontant ainsi les grés des vents.

des puissances de quelques centaines de KW (1) donc largement utilisable pour l'irrigation, l'électro-ménager, l'artisanat, étc.

De même devrait être étudiée la possibilité de -edcapter la ferçe considérable des vents ascendants le long des falaises des cirques.

c) L'énergie géothermique provient de l'utilisation de la chaleur des couches profondes de la terre.

ressante que l'on est dans des régions volcaniques (c'est le casude) la dour Réunion) et sur lot con llimage troit mours des

I/ (sire in beeing in to triale.

Elle peut être utilisée, commeten, Italie, rene Nouvelle Zélande... à fabriquer de l'électricité (plusieurs centaines de l'électricité) en plus simplement à usage domestique comme en Islande ou dans la région parisienne. La Réunion présente à cet égard un acimmense champ d'investigations et d'applications évidentes.

inita) La recherche patrice and out and a restourent

to aricolar w

énergies des mers (Energie maréthermique, énergie des vagues, énergie des marées....)

annia "ajunian" ech nun se ura ani. nasandi ni

peine de chercher avec le souci d'utiliser au maximum les possibilités propres au pays et dans le double but de nous faire dépendre de moins en moins de l'extérieur en matière d'énergie, et d'en produire à moins de frais, ce ne sont pas les solutions qui manquent.

Si l'on veut vraiment sauver ce pays c'est vers ces solutions qu'il faut s'orienter et non plus vers l'importation systématique comme c'est le cas maintenant. Le bon sens et l'intérêt général du pays doivent primer sur la course aux profits de quelques uns.

(1) "1 Emergie c'est vous" Col. Stock - rd. Stock Paris.

L. Jostall tions districtes diffectuates, cont

1976: plantations d'arbres au Port

Page 2

ENQUETE SCOLAIRE LES ESPACES VERTS AU PORT.

«Au Port, les espaces verts commencent à se développer, ce qui améliorera les conditions de vie de chacun. Dans une agglomération, les espaces verts ont un rôle très

TEMOIGNAGES - Samedi 17 et Dimanche 18 Juillet 1976

qui améliorera les conations ac ce a creation.

Dans une agglomération, les espaces verts ont un rôle très important :

- ils permettent aux gens de se rencontrer et de mieux se connoître, grâce à leur ombrage et à leurs bancs;

- ils forment un filtre contre la pollution, produisent de l'oxygène et abaissent la température en été.

Au Port, la population augmente d'année en année et la quantité d'oxygène par habitant diminue ...

- La population est de 25 068 habitants et ses besoins en espaces verts sont de 25 hectares (l'om2/habitant).

Il n'existe actuellement que 2,7 ha d'espaces verts, soit 1,08 mêtre carr2/h.

Voici les espaces verts ouverts au public :

- jardin de l'Église

- jardin de la poste

- jardin de la poste

- jardin de la poste

- jardin du stade.

Les abords de l'école d'électricité (près de la ZUP) ne sont pas ouverts au public.

A l'avenir, la ville sera plus fraîche et l'air sera plun sain; les habitants seront moins malodes.

Protégeons les espaces verts.

extraît de «La danse des textes», revue

SIX ANS DE MUNICIPALITE DEMOCRATIQUE AU PORT

II- Un effort encore jamais vu pour planter des arbres, créer des espaces verts et aller vers une forêt communale à la Pointe-des-Galets

Nous l'avions dit en commençant cette série d'articles sur les réalisations faites au Port en six ans par la municipalité démocratique con-duite par Paul Vergès. Tout, dans tous les domaines, a été fait en plus grande quantité et en mieux depuis mars 1971 par rapport à avant. On l'a vu pour le sport. On va le voir pour la création des espaces verts.

De 1962 à 1971, on n'a planté que 350 cocotiers et engazonné quelques trois hectares sur l'avenue de France et de Paris.

De 1971 à 1976, avec Paul Vergès, on aura planté près de 50 000 arbres et engazonné 25 hectares. Le visage du Port en a été transformé.

L'implantation d'espaces ga-zonnés et de surfaces boisées est, pour n'importe quelle ville, une mesure d'agrément et surtout une nécessité qui conditionne l'équilibre même de la vie de ses

Il faut planter.

habitants.

Il faut planter.
Deux raisons ...
Dans une ville comme le Port, le problème se posait, dès 1971, avec acuité. Et cels pour un certain nombre de raisons.
La première, et nous n'y insistons pas, c'était l'absence de toute politique de plantations d'espaces gazonnés ou boiés, déchalle conséquente , de la part de l'ancienne municipalité.
La seconde tenait au plan d'urbanisation qui déjà se discutait et qui, en créant une ZUP, des zones industrielles, un nouveau port, allait doubler la population et augmenter de maniàne considérable les volume des activités industrielles. La municipalité orientant suivant les intántis à long terme de la population, l'évolution de l'urbanisation rapide de la commune, se devait de veiller à ce que l'accroissement des constructions à usage d'habitation ou d'industrie s'accompagne de l'implantation d'espaces verts.

... ET TROIS INITIATIVES FONDAMENTALES: LA PÉ-PINIERE ...

1971 de créer une pépinière mu-nicipale. Située dans l'enceinte même du Stade Georges Lam-brakis, cette pépinière s'est très rapidement révélée trop modes-te. Aujourd'hui, elle déborde nettement de ses limites d'origi-ne. Elle renferme de nombreuses essences sélectionnées par la mairie et l'Office National des Forêts, suivant les besoins de la ville. En attendant d'émigrer sur un terrain plus veste, au sud, elle suffit pour permettre que des mil-liers d'arbres solent mis en terre sur le territoire de la commune.

LA CEINTURE BOISÉE....

La seconde démarche impor-tante a été de faire avancer l'idée d'une ceinture boisée tout au tour de la ville. La municipalité tour de la ville. La municipalité n's eu aucune peine à faire par-tager par l'ensemble des services schniques traditionnellement consultés. l'impérieuse nécessité de cette ceinture boisée qui con-tourne toute la ZUP, bordant la route de desserte Sud sur toute sa longueur et allant de la pointe de la Shell à la limite du futur port. Ce projet, de 800 millions d'anciens francs à l'origine, com-mence à être féalité par la com-

UN PARC DE 20 HEC-TARES, DES ESPACES VERTS PARTOUT.



Flamboyant, avenue de Paris. Voyez aujourd'hui ...

séances de travail sur le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la commune, sur les espaces verts

étude fait res

besoins de la ville. Un program-me ambitieux,mais nécessaire, a été étudié. C'est ainsi que toute la zone bordant la route venant de la Possession est bordée de coco-

tée une solide pépinière qui, en raison de la qualité et de la

diversité des essences qu'elle a-brite, lui permet de faire face, elle-même, à ses besoins.

* Depuis 1971, 70 000 arbres ont été plantés au Port.

* Chaque centre de vacances voit les enfants dans une campagne de plantation d'arbres.

* Plus de 200 arbres sont actuellement en préparation à la pépinière municipale pour le futur parc du stade Olivier Manès.

tiers. La ceinture boisée est lar-gement commencée. Le parc Pier-re Sémard, ou parc de la poste, est un ileu de repos et de déten-te pour la population. La place de l'Église a été anénagée, illu-minée et recevra bientôt des bencs pour le public.

rée.
En plusieurs endroits de la ville, de petits jardins sont prévus et en pleine ZUP la municipalité étudie l'implantation d'un parc, de 20 hactares, c'est-à-dire

risura à l'actuel jardin de l'État de Saint-Denis.

Le, parking du stade Lambra-kis sera lui aussi aménagé en jar-din public avoc boulodromes et une sequisse est actuellement présentée pour avis et améliora-tion, à la population.

Enfin, le futur centre admi-nistratif de la ville, qui se situera à la hauteur de la rue de Cher-bourg donnera sur un parc cen-tral de un hectare.

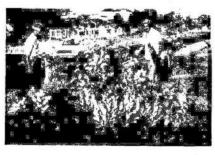
POUR L'ENFANT QUI, EN 1973, PLANTAIT ...

Beaucoup reste à faire dans le domaine des zones gazonnées et boisées, au Port. Parce que trop peu avait été entrepris a-vent, la municipalité démocrati-que a dû partir pratiquement de zéro. Elle a commencé par le

tre son souci de lutter contre la pollution et d'arriver, en un minimum de temps, à débarrasser la ville de ses laideurs.
C'est à une tâche difficile que la municipalité s'est attelée. Une tâche difficile et qui exige beaucoup de moyens.
Mais pour l'enfant qui, en 1973, plantait un jaune flamboyant et voit aujourd'hui un bei arbre, quelle satisfaction ! Car planter, c'est éducatif. Et la municipalité ne l'a pas ignoré...

A NOTRE AGENCE DE SAINT-DENIS

CYCLES - ETC



70 000 arbres mis en terre. Ici, avenue de Paris.

BAL

Le Club Sportif «LE CONDOR» vous prie d'honorer de votre présence le bal qu'il organise aux «TROIS ÉTOILES» à la Possession, le 17 Juillet 19 76 à partir de 21 heures.

Cette soirée sera animée par les

MANUFRANC

DE NOUVEAUX ARRIVAGES POUR LES VA-CANCES: CAMPING - MOBILIER DE JARDIN-

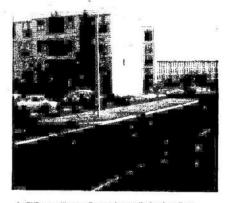
VENEZ NOUS RENDRE VISITE

"TROPICS,

UN ACCUEIL CHALEUREUX VOUS EST RÉSERVÉ

Tenue de soirée.

Le président.



La ZUP : une ville nouvelle, une vie nouvelle dans laquelle ar-bres et gazon ont un rôle important.

J. FEN CHONG

La maison chic du



Libre Service LI WAI YEUNG

SAINT-DENIS

18, Rue Alexis de Villeneuve

Boulangerie Portoise

MICHEL CHANE SUN

Tél: 21-67-03 (parking assuré)

bijouterie horlogerie Rue F. de Mahy

1984 : plantations d'arbres à Saint-Pierre

LA VIE DANS NOS COMMUNES

«Témoignages»

SAINT-PIERRE

8

Plante, plantons, plantez

Former des jeunes, sensibiliser la population pour mettre la capitale du sud au vert

«Ki sa i koné koman i apele ankor brede chou de Chine». Les Marmailles au nombre de 450 se pressent autour du podium. Les doigts, se lèvent. La réponse fuse : «pesai monsieur». Il y avait de l'animation avant hier matin sur la place de l'hôtel de

Les jeunes du stage floristerie (qualifiante 16/21 ans) et ceux de la toute nouvelle section horticulture du C.E.S. Paul Hermann participaient activement, avec les élàves de ques écoles, la S.R.E.P.E.N. ... à une opération de sensibilisation des saint-pierrois aux problèmes de la végétalisation de la capitale du Sur capitale du Sud.



Les stagiaires de la qualifiante 18/21 ans floristerie ont fait devant les petits saint-pierrois intéressés la démonstration de leur savoir-faire et de leur talent.

La clôture du jeu concours «plante, plantons, plantez» orga-nisé par l'Office de Concertation pour l'Organisation du Temps Libre (O.C.O.T.L.) était l'occasion d'une part, d'une relance de la campagne «Saint-Pierre ville verte». D'autre part de faire connaître les activités des es en formation: une forma tion qui, pour les élèves de la section horticulture, est réalisée en collaboration avec la munici-palité de Saint-Pierre.

Une grande action digne de la capitale du Sud

Le principal du C.E.S. a souligné le caractère novateur de l'expérience qui allie le système éducatif et la production. Une convention originale lie en effet municipalité de Saint-Pierre et le collège Paul Hermann. La commune de Saint-Pierre met un ouvrier à la disposition de la section d'éducation spécialisée. Elle prend à sa charge les

dépenses d'eau, l'achat des matières premières nécessaires au fonctionnement de la pépinière (15.000 francs). En contrepartie la section d'éducation spécialisée réserve à la commune gracieusement, 80 pour cent de la production de la pépinière et l'atelier d'horticulture s'engage à participer à l'amen-dement, et à l'entretien paysa-ger de la ville, par l'intermédiaire des élèves qui agiront dans le cadre du programme de formation.

Après la distribution des récompenses (4 arbres fruitiers et un rosier) aux trente gagnants du jeu concours. Elle Hoarau a pris la parole pour remercier tous les acteurs de cette manifestation en appelant tous les amoureux de la nature à se ras-sembler pour mener une grande action digne de la capitale de Saint-Pierre.

Deux arbres très rares : un bois de fer et surtout un bois blanc dont il ne reste que quel-



La défense de la nature et de l'environnement passe par l'éducation des enfants. Il y en avait 450 hier sur la place de la Mairie de Saint-Pierre.

exemplaires à la Réunion offerts par M. Karl Télégone ont ensuite été plantés sur la

symbole, a déclaré Elie Hoarau, cette plantation d'arbres est une manifestation de la

d'améliorer le cadre de vie des Saint-Pierrois et des Saint-



L'ombrière du collège Paul Hermann. Son installation a été rendue possible grâce à l'aide de la municipalité de Saint-Pierre et du vice-rectorat. D'une surface de 1.000 mètres carrés elle a été étudiée pour être repliée rapidement en cas de cyclone. Dotée d'un équipement ultra-moderne pour susciter les vocations et montrer l'évolution de la profession d'horticulteur» a souligné M.

Cette pépinière qui dispose d'un système d'irrigation programmé est aussi une pépinière xpérimentale qui intéresse les professionnels (des expériences de cultures dans l'eau vont être

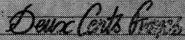
Vraiment opérationnelle depuis trois semaines, la pépinière sera en mesure de fournir à la municipalité de Saint-Pierre les premiers plants de lauriers et de bougainvilliers d'ici 6 mois.







PAYEZ CONTRE CE CHÉQUE :



SUR TOUS TRAVAUX DE VEDANGE UTEISATION DUN CHÉGUE PAR VIDANGE

1979 : journée de l'énergie solaire

page 2

TEMOIGNAGES - Samedi 23 & Dimanche 24 Juin 1979

AUJOURD'HUI, JOURNÉE DU SOLEIL

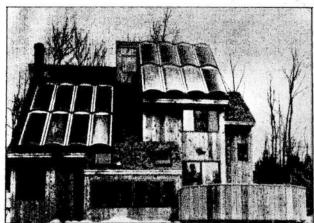
Dans le cadre d'une recherche de l'utilisation de toutes les sources d'énergie existantes à la Réunion (hydraulique, marine, éolienne, solaire, géothermique...)

IL FAUT RÉALISER UN PLAN D'ÉQUIPEMENT SYSTÉMATIQUE DE NOTRE ILE POUR UTILISER PARTOUT L'ÉNERGIE SOLAIRE

L'autonomie énergétique de la Réunion est un objectif réaliste, qui doit être mis en œuvre sans tarder.







nt (USA), les capteurs so

En France et à la Réunion, il a été décidé de consacrer la journée d'aujourd'hui au soleil. Cette «journée du soleil», devrait permettre d'ap-profondir sinon de commencer sérieusement la devrait permettre d'approfondir sinon de commencer sérieusement la réflexion sur les problèmes siengéliques de notre pays, à défaut d'y apporter une solution. En effet, l'augmentation de la consommation d'énergie et-l'augmentation des prix auraient depuis longtemps dû amener les pouvoirs publics à étudier ces problèmes et chercher des solutions adaptées à la Réunion. C'est d'ailleurs une vieille revendication du Parti Communiste Réunionnais. Nous avons toujours dit que l'autonomie énergétique de notre lle est non seulement souhait table mais possible. Un très grand nombre de possibilités existent pour que la Réunion se suffise à ellement dans la satisfaction de ses besoins en énergie et conomise ainsi des sommes

l'extérieur du carburant et du gaz.
En 1975 encore, à sa conférence extraordinaire et dans le «Plan de Survie» adopté, ce problème a occupé une place de choix. Dans la partie consacrée aux solutions (pages 193 à 198), notre Parti déclarait notamment qu'il faut accorder une «priorité à la production électrique d'origine hydraulique» aux dépens de l'électricité produite par centrale produite par centrale produite par centrale thermique avec du fuel importé. Le «Plan de Survie»

de ses besoins en énergie et ise ainst des so considérables, consacrées aujourd'hui à importer de l'extérieur du carburant et

préconise également «la production d'électricité à partir de la bagasse» et «la fabrication de gaz métha-ne» à partir de la paille de canne. A ce sujet nous nes à partir de la paille de canne. A ce sujet nous citions ces chiffres d'un industriel réunionnais « l'utilisation du dixième de la paille de cannes existante suffirait à produire l'équivalent de tout le butane utilisé aujourd'hui à la Réunion».

la Réunion».

Concernant les autres sources d'énergie se trouvant à la Réunion, nous écrivions qu'il sconviendrait d'installer dès maintenant à d'installer des maintenant à la Réunion une antenne du Centre National d'Etudes Spatiales pour la recherche et l'application immédiate de ces nouvelles sources d'énergies. En faisant l'inventaire de

en laisant l'inventaire de ces sources, nous citions : — l'énergie éolienne, que l'on peut capter en utilisant

les vents;

— l'énergie géothermique, qui provient de l'utilisation de la chaleur des couches profondes de notre sol et pour laquelle des études ont

pour laquelle des etudes ont commencé.

— l'énergie de la mer (énergie maréthermique, énergie de la houle, énergie des marées...);

— l'énergie solaire.

Voici ce que nous écrivions à re sujet:

«L'énergie fournie par le soleil sur toute la terre est cent mille fois plus grande que celle de toutes lés centrales électriques du monde.

monde.

Son utilisation pour chauffer de l'eau est déjà actuellement très répandue dans le monde. Il existe déjà des millions de chauffe-eau solaires et pas seulement

dans les pays chauds. En France, à l'hôpital de Béziers 8 000 litres d'eau sont chauffés par jour. Et ce n'est qu'un exemple. Il est évident qu'une telle utilisation trouverait une application immédiate à la Réunion. Pas sculement pour les villas individuelles mais également pour les logements collectifs et sociaux (H.L.M, S.I.D.R...) ce qui constituerait une significant pour les villas individuelles que constituerait une significant productifs et sociaux (H.L.M, S.I.D.R...) ce qui constituerait une significant production de la constituera de la constitue

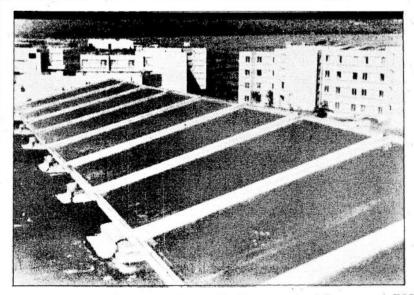
importante économie de

gaz domestique.

L'énergie solaire est L'énergie solaire est également employée sous d'autres formes, (envisa-geables aussi à la Réunion, compte tenu de l'ensoleil-lement particulier dont jouit notre pays) telles que les cuisinières solaires (en Inde), les moteurs thermiques permettant d'actionner des pompes hydrauliques (en Mauritanie), au

Sénégal, au Mali, etc...)»
Une timide application a commencé dans le domaine de l'utilisation de l'énergie solaire. Ce qu'il faudrait faire, c'est mettre en œuvre un plan d'équipement systématique de la Réunion pour utiliser partout l'énergie solaire. On peut concevoir que ce plan serait étalé sur cinq ou dix ans et viserait à équiper toutes les maisons de capteurs

d'énergie solaire : ainsi serait résolu pour toutes les familles de la Reunion le problème de la cuisson des aliments, celui du chauffage de l'eau et, ultérieurement peut-être, celui de l'éclai-rage. Un tel plan doit être mis à l'étude rapidement. Il n'est pas utopique et ne concerne pas un problème marginal. Il est parfaite-ment réaliste et mille fois justifié.



bles de la SHLMR, comme ici au Port, on a commencé à installer des captes seu «presque bouillante», disent-lls, de nuit comme de jour et par tous les ter

1983 : un monde sans énergies fossiles est possible

Lundi 18 juillet 1983

DOSSIER

ÉNERGIES

Adieu les hydrocarbures!

Carburants et combustibles végétaux peuvent assurer. l'autosuffisance énergétique du tiers monde

Faut-il rendre hommage à l'Organisation des pays exportateurs Faut-il rendre hommage à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) pour avoir placé le monde devant ses responsabilités? La flambée des prix de l'or noir a-t-elle été une bénédiction pour l'économie mondiale? Devant l'intérêt suscité aujourd'hui dans le tiers monde par les sources d'énergie dites non conventionnelles? M. Oysseynou Diop, de l'Agence MFI, donne à ces questions une réponse affirmative. Au sentiment de panique causé par la crise énergétique qui portait la facture pétrolière des pays sous-développés à la somme astronomique de 50 milliards de dollars par an, s'est substituée selon lui la prise de conscience de l'immense prodigalité de la nature: le soleil, la terre, le vent, la mer regorgent de potentialités énergétiques énormes.

Le 20 décembre 1978, l'assemblée générale des Nations unies a identifié quatorze sources nouvelles et renouvela-bles pouvant ouvrir une ère d'abondance en énergie bon marché. Une conférence internationale réunissant plus de mille délégués du tiers monde, de l'Occident et des pays de l'Est à été organisée à Nairobi au Kenya du 10 au 21 août 1981 pour étudier un programm d'action à l'échelle planétaire.

d'action à l'échelle planétaire.
Un colloque internationais est tenu à Dakar au début du mois de juin 1983, d'où il est ressorti que le continent africain recèle d'énormes ressources énergétiques, mais que celles-ci sont très mal réparties. Tous les intervenants ont insisté sur le fait que l'Afrique, doit utiliser davantage l'énergie traditionnelle et les énergies nouvelles et renouvelables.

produire de la chaleur, de la vapeur et de l'électricité, à la fer-mentation de la canne à sucre et des céréales pour obtenir des combustibles à base d'alcool en passant par la transformation du fumier, destinée à fournir un

fumier, destinée à fournir un mélange de méthane et de gaz carbonique (biogaz). Le bois de chauffe représente 1,9 % de la consommation énergétique des ménages en Algérie, 32,7 % au Zimbabwé, 69 % en Martinique, 90 % au Nigéria et 97 % en Ethiopie. Le charbon obtenu à partir de ce bois est un combustible idéal pour la cuisson et la chauffage en zone urbaine, pour le séchage des récoltes en zone rurale et, à moindre échelle pour les secteurs de l'industrie et de

«L'Afrique est en relativement bonne position d'utilisation et



Les anciens Egyptiens connaissaient le pouvoir fructifiant du soleil.

La biomasse africaine

En Afrique au sud du Sahara, la biomasse est la principale source d'énergie qu'emploient, sans le savoir, les ruraux. Ce terme nouveau désigne l'en-semble des matières végétales et des déjections animales pou-vant être transformé en énergie par des méthodes biologiques Les différentes utilisations de

cette source d'énergie vont du brûlage du bois et des déchets agricoles, dans les foyers domestiques, mais aussi pour

déclaré M. Kingsley Dube, directeur du service d'information de teur du service d'information de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) lors de la réunion d'Addis Abeba, en jan-vier 1981, chargée de préparer une position africaine commune relative au développement et à l'utilisation des sources d'éner-gie nouvelles et renouvelables.

L'avance des sous-développés

Enfermés dans leurs habi-tudes de consommation d'éner-gie, les pays industrialisés n'ont



Il faut mener une politique visant à conserver et à développer les forêts, alin de limiter le processus de désertification.

s fait grand chose pour utiliser la biomasse (1). Certains pays du tiers monde en revanche, s'en-gagent dans une véritable politi-que énergétique appuyée sur la

En Inde, l'accent est mis sur la En Inde, l'accent est mis sur la production de biogaz en zone rurale à l'aide de petits digesteurs familiaux utilisant la bouse de vache (potentiel 33 millions de tonnes d'équivalent pétrole). Le Brésil produit de l'éthanol à partir de la canne à sucre et du manioc (plan production). La production de ce carburant d'origine, végétale doit rant d'origine végétale doit atteindre 110 millions d'hectolitres par an en 1985. Le Kenya le Soudan s'engagent dans la même voie. La Côte d'Ivoire utilise les coques de divers fruits pour produire du charbon ou du gaz. Des études sur les possibili-tés d'implantation de microcentrales utilisant l'énergie de la biomasse ont été entreprises au

Cabon et à Madagascar.
D'énormes possibilités sont offertes par certaines plantes aquatiques. En France et aux aquatiques. En France et aux Etats-Unis, on étudie l'euphorie cette plante étonnante que l'on appelle déjà «l'arbre à pétrole» car elle produit une grande quantité de substances facilement transformables en carbu-rant. La jacinthe d'eau, ce végétal semi-amphibie et flot-tant, très répandue en Afrique, se révèle déjà comme une «peste aquatique au service du développement».

L'avenir est sur l'eau

Il y a quelques années, cette végétation proliférante (elle double de volume tous les huit jours) était considérée comme un véritable fléau. Son développement foudroyant causait des dommages sérieux à l'irrigation et à la navigation, contre-carrait la pisciculture et facilitait la reproduction d'espèces nuisi-bles. Pour détruire la jacinthe d'eau, tout a été entrepris. Des sommes folles ont été

A la suite de travaux menés par la NASA, cette plante s'est révélée être un véritable pactole pour les pays tropicaux. Elle peut être convertie en biogaz contenant jusqu'à 70 % de

méthane. Un hectare d'étang pourrait produire 70.000 mètres pourrait produire 70.000 metres cubes de biogaz par an, corres-pondant à 200.000 kilowatts-heure. Riche en azote, phosphate et potasse, elle consitue un engrais de qualité. Les femelles ont une teneur élevée en protéines. Sa pulpe peut-être utilisée pour l'éclairage des zones isolées et pour faire fonczones isolées et pour faire fonc-tionner de petites industries locales. En Inde, plusieurs vil-lages sont alimentés en électri-cité grâce à la jacinthe d'eau qui peut aussi être un dépollueur naturel d'une grande efficacité. Le jojoba est un arbuste provi-

dentiel qui pousse dans les déserts. Ses graines contien-nent jusqu'à 50 % d'une cire liquide que l'industrie ne sait pas fabriquer, celle pour laquelle on chasse les baleines. Le professeur Yermanos de l'université de Californie, pense que le jojoba peut-être utilisé pour la fabrication de «médicaments à tout faire et à tout guérir et de produits utilisables par l'in-

dustrie».

Une société de Los Angeles utilise déjà l'huile de jojoba pour produire un lubrifiant automobile qu'il n'est nécessaire de changer que tous les 30,000 kilomètres, quatre fois moins que pour les huiles dérivées d'hydrocarbures. Comme le jojoba, certaines plantes oléagijojoba, certaines plantes oléagi-neuses peuvent, áprès traite-ment physico-chimique, être utilisées comme carburant. C'est le cas du pignon d'inde. Madagascar, qui a hérité de la colonisation de quelque 4.000 hectares de cette plante dont elle ne savait que faire mène actuellement des recherches pour résoudre au moins en par-tie, son problème énergétique tie, son problème énergétique de cette manière.

de l'énergie

L'équilibre énergétique du londe risque donc d'être bouleversé en cette fin de siècle. Déià. on assiste à une véritable explo sion de matériels adaptés à ces besoins nouveaux. Le dernier Salon international de la Salon international de la machine agricole (SIMA) qui s'est tenu à Paris du 6 au 13 mars 1983, a été l'occasion pour les nombreuses délégations

africaines de se rendre compte de l'extraordinaire fiabilité des moteurs agricoles à carburant dérivé de la biomasse (moteur à gazogène, à l'alcool...). Mais incontrôlée des forêts pour la production de bois à brûler peut avoir les implications négatives sur l'agriculture, car elle expose les terres à l'inondation et détériore les terrains déboisés. Dans ceraines régions, on assiste à une véritable crise du bois à

Le 3 juin 1983, à l'occasion de la journée mondiale de l'envi-ronnement, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, s'est déclaré pré-

Nations unies, s'est déclaré préoccupé par «l'accélération des
processus de destruction des
forêts, des espèces génétiques,
des sols et des ressources
renouvelables de la planètre.
De nombreux pays africains
ont, d'ores et déjà, engagé une
politique volontariste visant à
conserver et à développer les
forêts. Cependant, «reboisement et protection de l'environmement ne suffiront pas à ment et protection de l'environ-nement ne suffiront pas à enrayer le processus de déserti-fication», fait remarquer Mme Rokiotou Sow, présidente des femmes du Mali. Alors que les années soixante ont été celles de la recherche de solutions techniques, les années quatre-vingt doivent être celles de la diffusion des foyers économiseurs d'énergie ou foyers améliorés, ajoute-t-elle.

Il semble qu'après des années d'atermojements, les conditions soient désormais réunies pour une diffusion massive auprès du grand public. Lors des journées de réflexion sur ce thème qui ont eu lieu à Nouakchott en janvier 1982, les participants ont sug-géré que des dispositions légis-latives soient prises pour obliger les propriétaires de maisons à prévoir un foyer amélioré dans le plan des habitations à

Ousseynou Diop

(1) Alors qu'en France, où se trouve la plus importante forêt d'Europe occidentale, on n'en est qu'à des timides expériences, très qu'à des timides expériènces, très localisées, aux Etats-Unis, zone privilégiée des recherches, plusieurs dizaines, d'autorisations sont nécessaires pour ouvrir une unité de production d'énergie à partir de la biomasse.

1989 : informer la population sur les dangers du changement climatique

Témoignages

Medika Baya

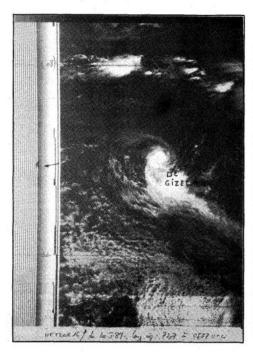
Climatologie

LA POLLUTION DÉRÈGLE LA MÉTÉO

«LeMauricien» du 13 février. le journaliste Bernard Mailfert alertait les lecteurs des risques de l'influence de la pollution sur le climat sous le titre «Des cyclones plus fréquents et plus forts» avec de nombreux témoignages spécialistes à l'appui.



FIRINGA A SOUFFLÉ AVEC UNE VIOLENCE CONSIDÉRABLE. MAIS LE DOCTEUR JAMES HANSEN, DIRECTEUR DU GODDARD INSTITUTE FOR SPACE STUDIES PRÉVOIT DES OURAGANS AU XXIEME SIECLE POUVANT ATTEINDRE DES VITESSE DE 300 KILOMETRES/ HEURE.(PHOTO M.M.)



iringa a dévasté La Réunion avec une rare violence. Bien sûr, les cyclones ne datent pas d'aujourd'hui, mais de nouveaux paramètres interviennent dans les lois météorologiques et les spécialistes s'interrogent sur les conséquences de la pollution et de l'élévation de la température de la planète sur le climat. Ce qui faisait dire à Yves Valadon, directeur de la météorologie mauricienne en début d'année: «Il faut s'attendre à une saison dépressionnaire et cyclonique très active.»

La formation de dépressions est étroitement liée aux hausses de température. Jean-François Royer, responsable du centre national (français) de la recherche météorologique de Toulouse déclarait en fin 88 dans le magazine scientifique La Recherche: «Nous assisterons à une aug-

LES CYCLONES TENDENT À
DEVENIR DE PLUS EN PLUS
VIOLENTS, MAIS LES TECHNIQUES MÉTÉOROLOGIQUES
PERMETTENT MAINTENANT
DE SUIVRE PARFAITEMENT
LEUR TRAJECTOIRE. CETTE
PHOTO-SATELLITE NOUS
MONTRE LA DÉPRESSION
TROPICALE GIZELA QUI SE
SITUAIT DIMANCHE À ENVIRON 1 700 KM À L'EST/NORDEST DE LA RÉUNION

mentation du nombre de cyclones et à une montée des océans.» Il a été constaté que le niveau de la mer, autour de l'île Maurice s'est élevé de 8,5 cm depuis 1964.

Dans le même sens, S. Ragoonaden, l'océanographe mauricien, communiquait au Mahatma Gandhi institute que les chamboulements dans le climat deviennent de plus en plus fréquents. Le nombre des catastrophes météorologiques augmente aussi: sécheresses désastreuses, inondations inhabituelles, cyclones d'une force exceptionnelle. En septembre 88, un cyclone s'est abattu sur les Caraïbes avec des vents de 325 km/h: «le plus violent du siècle» selon Le Mauricien. Les rafales de Firinga n'ont pas avoisiné de tels records mais les plaies que le cyclone a laissées après son passage resteront gravées à jamais dans la mémoire des Réunionnais.

DES CYCLONES DE PLUS EN PLUS VIOLENTS

Le docteur James Hansen, directeur du Goddard Institute for Space Studies prévoit des ouragans au XXIème siècle pouvant atteindre des vitesse de 300 km/h. Lors de la conférence sur l'Environnement en septembre demier la pollution avait été désignée comme responsable de «Jeffet de serre». La pollution, provoquée par les activités humaines, se caractérise la plupart du temps par un réchauffement de l'atmosphère. L'Agence nationale (mauricienne) pour les océans et l'atmosphère relève un accroissement d'environ 25% de dioxine de carbone dans l'air depuis le XIXème siècle. La température est plus élevée, parce que la chaleur emmagasinée s'échappe moins vite. Les rayonnements solaires reçus par la terre, normalement, sont envoyés vers l'espace. Mais l'atmosphère est saturée de tumées d'usines et de voitures (5 milliards de tonnes de gaz carbonique). La terre, porhuée par les engrais azciés, est comme enfermée dans une sere surchauffée. La température au niveau de la mer a augmenté d'un demi-degré. Si on continue ainsi, en 50 ans, la couche de gaz carbonique aura doublé de volume. Cela donnera de trois à quatre degrés de plus....

"Si la tendance actuelle se maintient, l'océanoghraphe Ragoonaden prédit pour de nombreux pays, l'érosion des plages, des inondations tréquentes, des dégats aux installations portuaires et aux établissements côtiers."

Mardi 21 février 1989 • Page 7

1995 : informer la population sur les dangers du changement climatique

MONDE_

Témolgnages du vendredi 14 avril 1995 • Page 9

Environnement

Réchauffement de la planète : alerte dans les îles

Les dangers du réchauffement global de la planète pour les îles — dont La Réunion — ont été dramatiquement mis en évidence lors du sommet sur le climat qui s'est tenu en Allemagne la semaine dernière.

u récente sommet de Berlin sur le climat, l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) a lancé un appel solennel, que les pays riches pourront difficilement ignorer: réduire les émissions de dioxyde de carbone d'au moins 20% d'ici l'an 2005.

En effet, les îles — et les régions côtières — sont les premières concernées par «l'effet de serre», à savoir le réchauffement global de la planète par la pollution qui nous menace tous.

industrielle, les émissions de dioxyde de carbone ont augmenté d'un tiers, ajoutant 0,5 degré à la température de la planète en 100 ans. En même temps, la couche d'ozone qui

Depuis la révolution

violets du soleil est détruite. Si rien ne change, selon les scientifiques, d'ici moins de 50 ans, la température de la

Terre aura augmenté

d'au moins 4 degrés.

filtre les rayons ultra-

Déjà, l'effet de serre a fait monter le niveau des mers de 10 centimètres au cours du dernier siècle. Et selon les scientifiques, les mers monteront d'au moins 40 centimètres d'ici 100 ans.

De grandes parties du Bangladesh et de la Thaïlande, comme de nombreuses îles, seront inondées

En Europe aussi les dangers guettent certaines régions maritimes: pour la préparation du sommet de Berlin, le public allemand a pu voir sur les écrans des prévisions informatisées qui montraient d'une part les vignobles asséchés dans la vallée du Rhin, et de l'autre les côtes inondées de la Mer du Nord.

Pour l'instant, l'accord conclu au sommet de Rio de Janeiro en 1992 prévoit la réduction des émissions de dioxyde de carbone, en l'an 2000, au niveau de l'année 1990. Mais même cet objectif modeste semble loin; déjà les Etats-Unis, la Russie et les pays producteurs de pétrole s'y opposent.

L'Allemagne, par contre, favorise un protocole plus détaillé. Mais des divisions apparaissent entre pays riches et pays pauvres. Les pays riches sont soucieux d'empêcher les pays pauvres de copier leurs erreurs, alors que les pays pauvres font remarquer que c'est dans les pays riches que le problème de la pollution se pose le plus.

Une solution pourrait être «la mise en œuvre de mesures conjointes» entre pays riches et pays pauvres proposées au sommet: ainsi, des tentatives allemandes de réduire les émissions d'une centrale à charbon en Afrique du Sud, par exemple, apporteraient de bons points à l'Allemagne dans la tentative de combattre l'effet de serre.

Mais les pays sousdéveloppés craignent que de telles solutions détournent l'attention de la pollution dont sont responsables les pays industrialisés.

Dans une tentative de calmer les doutes, le ministre allemand des Affaires étrangères Klaus Kinkel a souligné les efforts allemands en la matière. L'Allemagne, a-t-il fait remarquer, a déjà réduit de moitié la pollution atmosphérique dans l'ancienne Allemagne de l'Est, et entend réduire les émissions de dioxyde de carbone

2005.

«Nous n'avons pas le temps d'attendre des preuves supplémentaires», a-t-il dit aux délégués des 160 pays rassemblés à Berlin: «Il faut agir toute de suite».



Si la Chine consommait autant d'énergie que les États-Unis, la quantité de CO2 serait multipliée par deux

Afrique du Sud

Le feuilleton continue

Winnie Mandela retrouve son poste

e mercredi, Winnie Mandela a retrouvé son poste de vice-ministre, des Arts et de la Culture, en attendant le retour du président sud-africain d'un voyage à l'étranger.

L'épouse du président Mandela, qui vit séparée de son mari, avait assigné le président en Justice après sa mise à l'écart du gouvernement le 27 mars dernier. Elle avait aussi porté plainte contre son successeur au ministère, Brigitte Mabandla.

Selon les avocats de Winnie Mandela, la façon dont le président l'a évincée du gouvernement n'était pas conforme à la Constitution. Plus précisément, elle accusait Nelson Mandela de ne pas avoir fourni des motifs de sa décision, alors que chaque

citoyen a le droit de connaître, par écrit, les raisons de tout acte administratif.

Cependant, la victoire de Winnie Mandela risque d'être courte: à son retour hier des Etats du Golfe, où il était en visite officielle, le président Mandela devait réexaminer la situation.

A.K



Le dioxyde de carbone (CO2) cause plus de la moitié du réchauffement de la planète. Il provient surtout des combustibles fossiles et de la destruction des forêts tropicales.

16 - ACTIONS

1996 : le changement climatique dans l'action politique

Témoignages du jeudi 5 septembre 1996 • Page 16

LA RÉUNION

Le P.C.R. et les grandes questions réunionnaises

«L'avenir avance en silence»

Alerte au réchauffement de la planète et à ses multiples conséquences pour La Réunion

Procédant peut-être par association d'idées et sûrement par ironie — la proximité d'une élection faisant généralement grimper dans l'île le «thermomètre» politique — Paul Vergès et Philippe Berne, ont souhaité attirer l'attention sur les problèmes posés par le réchauffement de la planète et les casse-têtes que ce dernier laisse prévoir aux responsables politiques de par le monde. En particuler à La Réunion. Façon de dire, à leur manière, que «l'heure n'est pas à la frivolité»

es données scientifiques massives amènent à considérer que le réchauffement de la planète va poser à l'humanité des problèmes très graves» a exposé en préambule. Paul Vergès, pour qui l'ironie n'exclut pas le sérieux.

Pour aborder ce grave problème, le 1er vice-président de la Région, démis le 13 août dernier de sa délégation au Plan par une présidente en colère, était hier avec Philippe Berne, autre conseiller régional communiste qui, parce qu'il préside la commission «Aménagement et transports», a gardé la plénitude d'exercice de ses prérogatives. C'est très spécifiquement de problèmes d'aménagement que souhaitaient s'entretenir avec la presse les deux élus régionaux, qui ont ainsi posé le problème aux niveaux où il concerne tous les Réunionnais, à savoir: coopération et recherche pluridisciplinaire régionales, mais aussi choix de politique économique tels qu'ils se trouvent agencés par exemple dans le Plan de développement actif (PDA).

Le «désastre annoncé par les scientifiques» peut être tel, disent-ils, qu'il faut dès aujourd'hui — comme le préconisaient d'ailleurs les conclusions du sommet de Rio — se préoccuper des mesures à prendre.

elon nos élus, les scientifiques ont aujourd'hui la certitude du réchauffement et sont unanimes sur ses conséquences: une augmentation de la température de la planète de +1° à +3,5°, ce qui représente, par rapport à une température moyenne d'environ 15°, une augmentation de 6% à plus de 20% au cours du prochain siècle.

«Le débat se poursuit sur les causes, les origines de ce phénomène (changement d'"ère géologique" ou résultat d'une activité humaine), mais sur ses conséquences, les scientifiques n'ont pas de doute», a poursuivi Paul Verrès.

Ce dernier observe que le cri d'alerte est parvenu aux politiques de la planète, comme en témoigne la récente réunion à Caen des ministres de l'Environnement des pays du G7, dont un communiqué final mentionnait «les plus grands changements depuis

les 10.000 dernières années», soit la fin de la période de glaciation, commentent nos élus.

es conséquences prévisibles de ce phénomene pour notre île? Elles sont de plusieurs ordres: écologiques, économiques, urbanistiques et scientifiques pour ne retenir que les domaines les plus importants.

Au plan de l'écologie, les élus communistes estiment qu'il faut prévoir les conséquences de la montée du niveau des océans (d'une moyenne de 50 cm), la disparition des plages de l'Ouest déjà mises à rude épreuve, le travail de l'érosion, le déferlement des eaux sur les bassins versants des cirques et sur les planèzes, les dévastations de cyclones plus fréquents et plus violents.

"Qu'on se rappelle le marasme économique de l'île, au siècle dernier, après une série d'années à cyclones consécutives et essayons d'imaginer ce que seront les conséquences économiques des cyclones annoncés», a dit en substance Paul Vergès, qui considère par ailleurs, entre autres choses, que «les normes



Philippe Berne et Paul Vergès se sont étonnés de devoir attirer l'attention des Réunionnais sur des questions brûlantes touchant aux orientations d'avenir dans notre région.

(photo M.M.)

d'urbanisme et de construction seront remises en cause».

Au plan économique et social aussi, les changements à venir s'annoncent lourds de risques majeurs, précisément dans le domaine des assurances, par exemple.

L'organisation mondiale de la Santé annonce elle aussi, liée au réchauffement de la planète, une extension de l'ère d'endémie du paludisme (vers l'Europe et jusqu'à la Russie).

es élus réunionnais ont tenu à préciser que leurs mises en garde n'ont rien à voir avec le rôle de Cassandre et encore moins avec la «morosité» à la mode en France, mais ils considerent que les cris d'alerte lancés à différentes occasions dans le monde ne peuvent laisser personne indifférent dans notre pays.

«Les îles, et notamment les îles tropicales, sont directement menacées», a ajouté Paul Vergès.

evant ces catastrophes annoncées, que faire? La voie de recherche mise en avant par Paul Vergès est, comme toujours, politique: elle comprend l'ultrapériphéricité dans les relations statutaires avec l'Europe, une coopération régionale et Sud-Sud accrue, orientée vers des centres d'études internationales et pluridisciplinaires epour la recherche et l'élaboration des mesures vitales pour l'ensemble des pays de notre région».

«La Réunion a son mot à dire sur des problèmes que l'État ne règlera pas à notre place» a estimé Philippe Berne. Peu avant, Paul Vergès avait évoqué l'Indian Ocean Rim - où La Réunion n'est pas intégrée - et l'alliance de 36 États insulaires indépendants, réunie sous l'égide de l'ONU pour envisager des études sur les conséquences du réchauffement. Les États indépendants de notre région ont senti l'utilité d'un tel regroupement... mais La Réunion (pas plus que les autres DOM) n'y est pas représentée.

Mis devant l'alternative de préparer les innombrables changements prévisibles ou de devoir les subir, Paul Vergès a invité ses compatriotes à se préparer à «tout réviser», en rappelant en particulier que «le point central dans la réalisation du PDA» comporte la réalisation d'une SEM Environnement, dont la fonction serait de prendre en charge la prévision des changements les plus urgents et d'organiser «le reclassement dans l'économie sociale de milliers de Réunionnais», en tuilisant autrement les «crédits passifs» de l'île.

On le voit, ce réchauffement de la planête rejoint un autre sujet brûlant, plus immédiat mais aussi plus dérisoire, de la vie politique de notre île. Dérisoire? Pas tant que cela... Si el'avenir avance en silence», il est primordial que les Réunionnais fassent entendre leur voix à chaque occasion qui leur est donnée d'en tracer les grandes orientations.

P.D

Nous publierons la page kréol demain



Avec la montée du niveau des océans, les adeptes des constructions «pied dans l'eau» vont être servis. «Ils n'ont plus qu'à attendre», a ironisé le 1er vice-président de la Région, pour qui les risques doivent être mesurés dès maintenant.

1997: le changement climatique dans l'action politique

Page 2 Témoignages du mercredì 3 décembre 1997

- La Réunion -

Les changements climatiques et leurs conséquences pour La Réunion

Entretien

Philippe Berne: «L'augmentation de la fréquence et de la force des cyclones sera beaucoup plus dangereuse que la montée du niveau de la mer»

Voici le compte-rendu de l'entretien que nous a accordé Philippe Berne, président de la commission de l'Aménagement au Conseil régional, au sujet des conséquences du réchauffement de la planète dans notre pays.

Selon vous, quelle serait la conséquence la plus néfaste du réchauffement de la Terre pour La Réunion?

- De loin, l'augmentation de la fréquence et de la force des cyclones. Dans une île où l'on est en train de bétonner partout et où l'on a bouché les ravines, si on n'anticipe pas et si on ne réalise pas des programmes d'endiguements sérieux, on risque d'avoir de gros problèmes.

Dans cette perspective, il y a bien sûr le problème des récifs coralliens

Je m'explique. Si les cyclones deviennent plus forts, il y a des risques d'avoir des houles extrêmement puissantes qui vont faire exploser des récifs déjà fragilisés par l'urbanisation à outrance et par le déversement en mer des

Si on ne prend pas des mesures adaptées, à terme les récifs courent le risque de se disloquer et, par voie de conséquences, toutes les zones protégées par ces récifs en subiront les conséquences. La disparition des plages est une hypothèse sérieuse à prendre en considération. Je rappelle - et c'est un fait historique qu'un raz-de-marée a déjà eu lieu dans la zone balnéaire de Saint-Paul et qu'il est allé jusqu'au niveau de Bruniquel. Cela nous donne à réfléchir

Il est évident qu'il ne faut pas que ces problèmes aggravants viennent s'ajouter à une action néfaste des humains. Il nous faut dès maintenant régler certains problèmes. d'épuration, de la lutte contre l'érosion, etc...

Vous mettez plus l'accent sur l'aspect lié aux cyclones que sur celui de la montée du niveau de la mer?

mon avis. l'augmentation de la fréquence et de la force des cyclones sera

beaucoup plus dangereuse que la montée du niveau de la mer. En outre, il y a une incertitude sur ce que sera l'élévation du niveau de la mer. Celle-ci va-telle monter de 25 cm au cours du prochain siècle? De 50 cm? Ou de beaucoup plus?

Au niveau des récifs coralliens, la montée de l'eau, si elle se fait sur des récifs sains, fait que ces récifs vont monter aussi vite que l'eau. Il autoprotection. C'est ce qui se passe pour les atolls où il y a, non pas une montée des eaux, mais une descente du substrat et les récifs continuent à vivre.

Un autre problème qu'il faut souligner est, qu'avec les changements climatiques, il v a des risques qu'on ait des saisons sèches beaucoup plus importantes et des saisons de pluies plus fortes. Cela va poser un sérieux problème à notre agriculture. Il faudra revoir toute la question de la lutte contre l'érosion. Il est connu que les alternances de périodes sèches et de périodes de fortes pluies favorisent l'érosion des sols.

Dans certains pays, ceux du Tiers-Monde notamment, il y aura vraisemblablement la progression de nombre de maladies comme le paludisme,

Les rayons ultraviolets pouvant mieux pénétrer jusqu'à la Terre, il y aura aussi une augmentation de la fréquence de certains cancers de la peau.

Pour le moment, on est bien évidemment au stade des hypothèses quand on mine quelles pourraient être les conséquences du réchauffement de la Terre d'une manière générale et. plus particulièrement, pour La Réunion. Que pensezdes initiatives du PCR tendant à obtenir la réalisation d'études pour notre île et pour les îles



Philippe Berne. «Avec les changements climatiques, il y a des risques qu'on ait des saisons sèches beaucoup plus intes et des saisons de pluies plus fortes. Cela va poser un sérieux problème à notre agriculture».

- C'est quelque chose d'excellent. Cela d'autant plus que La Réunion se trouve dans un secteur particulièrement exposé. J'ai bien sûr en tête le cas des Maldives où il s'agit, pour ce pays, d'une question de survie. Les Maldives font partie de ces îles qui se trouvent juste à quelques la mer. Il suffirait alors de quelques cyclones très forts pour tout noyer.

A Kyoto, ce qui est débattu, c'est un engagement de toutes les nations pour réduire les émissions des gaz à effet de serre. Que peut faire La Réunion en la matière?

- Nous intervenons très peu dans la production de gaz à effet de serre. Mais même si nous représentons une faible part, il nous faut malgré tout

Il faut, à mon sens, prendre particulièrement en considération la consommation d'énergie par les voitures. Compte-tenu en effet de la faible industrialisation de La Réunion, ce sont les voitures individuelles qui rejettent le plus de gaz à effet de serre comme le CO2. D'où, à mon sens, la nécessité de tout réorienter vers les transports en

N'y a-t-il pas un danger, dans le choix de solutions alternatives, à privilégier le diesel et le gas-oil?

- Pendant longtemps on a montré le moteur diesel comme étant moins polluant que les autres ressources d'hydrocarbure. Parce qu'on se basait que sur des émissions d'un certain nombre de gaz polluants. Maintenant, on s'aperçoit qu'en fait, à côté de cela, il y a l'émission de micro-particules.

Je pense donc qu'il faut qu'on aille vers une plus grande utilisation des transports collectifs d'une part, et vers une diminution et voire même à terme, l'abandon du gas-oil.

A La Réunion il y a ependant un projet de TCSP à partir de l'utilisation de moteur

- Ce serait là, à mon avis une grosse erreur. L'idéal aurait été de prévoir un TCSP à traction électrique. Même si, en amont, le courant électrique est fourni par des groupes qui usent des sources d'énergie

On en revient à un autre problème: celui de nos ressources en énergie. Comment moins dépendre de l'extérieur?

- Nous avons ici épuisé pratiquement toutes possibilités en hydraulique. Dans le secteur de la biomasse, avec l'utilisation de la bagasse, il y a encore des choses possibles. Dans le solaire aussi, il faudra qu'on pousse un peu plus, même si, pour les chauffe-eau par exemple, ce n'est pas encore assez rentable par rapport à l'électricité. Il faudrait donc améliorer la technique et offrir maintenance bien meilleure qu'actuellement.

Par ailleurs, il y a eu des études sur l'usage des éoliennes. Il faudrait affiner ces études.

Au niveau industriel, ce sont bien sûr les usines sucrières qui ont le plus besoin d'énergie. La solution bagasse-charbon est-elle la meilleure?

 C'est une solution intéressante. Le charbon est cependant une énergie non renouvelable et polluante. Il y a aussi tout ce que cela coûte énergétiquement pour le faire arriver. Il y a enfin les problèmes de stockage et de poussière. L'utilisation de la bagasse est, par contre,

Dans la solution bagassecharbon, on fait donc appel à un matériau non renouvelable, qui est le charbon et dont les réserves mondiales restent importantes, et une substance, la bagasse, qui a un cycle et qui est donc récupérable.

Au niveau des habitation quelles économies peut-q faire?

- Dans la construction des cases individuelles, il v a de réelles possibilités de réaliser des économies d'énergie, notamment en rendant les maisons plus climatiques avec des plantations autour. Ceux qui veulent construire une maison individuelle ont généralement des moyens financiers. Or, les architectes sont de plus en plus sensibilisés à la question des économies d'énergie. Il y a à La Réunion un "cheptel" de maisons assez convenables sur le plan climatique et qui peuvent servir

Le gros problème reste le logement social. La mise en application d'une politiq d'économie d'énergie entraî des surcoûts. Il n'y a, de ce côté là, aucune approche véritable, au niveau de l'isolement thermique, de tout ce qui est l'entourage de

N'y a-t-il pas la possibilité de construire à mi-hauteur, vers les 300-400 mètres?

- La tendance est en effet, actuellement, de déserter les agglomérations, les centrevilles. Celui de Sainte-Marie. par exemple, a perdu en nombre d'habitants. L'agglomération de Saint-Paul reste stable. Il y a une explosion des constructions dans les zones à mi-hauteur. Malheureusement. lotissements de LLS, LTS n'ont généralement aucune végétalisation qui va avec. Ou alors les matériaux utilisés ne sont pas valables.

En fait, ce que l'on pourrait gagner en économie d'énergie dans l'habitat, on va souvent le perdre dans les transports. Pour se déplacer, la personne va acheter une voiture. C'est-àdire va consommer l'essence et donc émettre des gaz à effet de serre.

2001 : adoption de la proposition de loi faisant de la lutte contre le réchauffement climatique une priorité nationale et créant l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique

TEXTE ADOPTE no 633

«Petite loi»

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958 ONZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2000-2001

6 février 2001

PROPOSITION DE LOI

tendant à conférer à la lutte contre l'effet de serre et à la prévention des risques liés au réchauffement climatique la qualité de priorité nationale et portant création d'un Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

(Texte définitif.)

L'Assemblée nationale a adopté sans modification la proposition de loi, adoptée par le Sénat en première lecture, dont la teneur suit :

Voir les numéros:

Sénat: 159, 293 et T.A. 116 (1999-2000).

Assemblée nationale : 2328 et 2903.

Environnement.

Article 1er

La lutte contre l'intensification de l'effet de serre et la prévention des risques liés au réchauffement climatique sont reconnues priorité nationale.

Article 2

Il est créé un Observatoire national sur les effets du réchauffe ment climatique en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer.

Article 3

L'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique est chargé de collecter et de diffuser les informations, études et recherches sur les risques liés au réchauffement climatique et aux phénomènes climatiques extrêmes en France métropolitaine et dans les départements et territoires d'outre-mer, en liaison avec des établissements et instituts de recherche concernés et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Il peut mener dans son domaine de compétence toute action d'information auprès du public et des collectivités territoriales.

Article 4

L'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique élabore chaque année, à l'intention du Premier ministre et du Parlement, un rapport d'information. Ce rapport peut comporter des recommandations sur les mesures de prévention et d'adaptation susceptibles de limiter les risques liés au réchauffement climatique. Il est rendu public.

Article 5

Le siège, la composition, les modes de désignation des membres et les règles de fonctionnement de l'observatoire sont fixés par décret.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 6 février 2001.

Le Président,

Signé: RAYMOND FORNI.

LUTTE CONTRE L'EFFET DE SERRE

Le vote de la loi Paul Vergès

Un vote historique

Ce n'est pas un abus de langage de parler de vote historique à propos de la décision prise par le Parlement français sur la proposition de loi déposée par le sénateur Paul Vergès pour lutter contre l'effet de serre et les conséquences des changements climatiques sur la planète. En effet, c'est la première fois dans notre Histoire qu'un élu réunionnais obtient du Parlement un vote favorable sur un texte de loi défendu devant les députés par un autre élu réunionnais.

En outre, ce vote a été obtenu à l'unanimité. Tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale. Et il a été obtenu au terme de débats de haute tenue. En effet, comme on le verra dans les prochaines éditions de "Témoignages" à la lecture des différentes interventions des députés, les représentants des différents groupes politiques ont argumenté avec sérieux et esprit de responsabilité sur la question posée.

Hormis une brève diversion polémique d'un parlementaire — mal informé par ses correspondants à La Réunion — auquel Claude Hoarau et Élie Hoarau ont répondu de façon courtoise mais précise, tous les intervenants ont souligné la justesse et la portée de la proposition de Paul Vergès. Ils ont démontré par de nombreux arguments scientifiques que les idées défendues par le sénateur réunionnais sont conformes aux besoins de notre temps et aux intérêts des générations à venir.

Enfin, comme l'a noté la représentante du gouvernement, ce vote porte sur une loi qui a une dimension et une valeur d'exemple qui dépassent de loin La Réunion et même la France: il a une valeur d'exemple pour l'Union européenne et pour le monde entier, et profitera à toute l'humanité.

Pour toutes ces raisons, c'est bien un vote historique. Et c'est une nouvelle preuve que les Réunionnais peuvent contribuer au progrès de la planète. N'est-ce pas là une des plus belles raisons de vivre?

(Page 3

2000 : La Réunion laboratoire des énergies renouvelables

LA RÉUNION

Témoignages du mardi 30 mai 2000

Page 3

Énergie et développement

Après la clôture du programme d'électrification photovoltaïque du cirque de Mafate

Énergies renouvelables : La Réunion comme île-laboratoire ?

uarante huit heures après avoir inauguré avec le préfet les installations marquant l'extension de l'électrification photovoltaïque à l'ensemble du cirque de
Mafate, Paul Vergès a participé hier à un colloque organisé par l'UNESCO sur
le thème des énergies
renouvelables.

Samedi dernier, à plusieurs reprises, le président de la Région a évoqué devant ses auditeurs du cirque la nécessité d'utiliser d'autres énergies renouvelables que la bagasse et le soleil — énergie éolienne, géothermie... — pour relever le défi d'un développement durable de La Réunion au cours des prochaines décennies.

En effet, ce développement sera impossible si l'on ne trouve pas l'énergie nécessaire pour répondre aux besoins de la population et des différentes activités économiques créatrices d'emplois et de richesses. Et ce développement, pour ne pas être polluant, devra nécessairement se concilier avec le respect

de l'environnemer

De nombreuses pistes depuis trente ans

Depuis fort longtemps Paul Vergès a prêté une attention particulière au développement des énergies renouvelables: À la direction du Parti communiste réunionnais, il a depuis une trentaine d'années lancé des pistes de solutions pour aloriser les atouts de La Réunion en matière d'énergies non polluantes (voir "le Plan de survie" adopté par le PCR le 27 avril 1975). En tant que maire du Port dans les années 70. Paul Vergès avait lancé une opération de promotion du "fourneau portois" qui avait été initié par Alain Séraphine. À La tête de la Région, il poursuit dans la même logique

dans la incine logique.

Le vendredi 19 mai dernier, Paul Vergès a participé
à l'installation de l'Agence
Régionale de l'Énergie
(ARE), qui regroupe plusieurs partenaires: outre le
Conseil Régional, on y

trouve le Conseil Général, les Communautés de communes, les Chambre de Commerce, EDF, l'Université...

Les bases de ce partenariat ont été précisées: EDF
aura à faire face à des
besoins massifs et immédiats en énergie au cours
des prochaines années. La
consommation énergétique
de La Réunion augmente en
effet de 7% par an, en
moyenne. De son côté,
l'ARE va initier le maximum de recherches sur les
énergies renouvelables.

Deux missions d'étude

Le président du Conseil régional préconise la mise sur pied de deux missions d'étude.

La première irait en Irlande pour étudier les mécanismes mis en œuvre par une centrale d'énergie marine qui — à l'inverse de ce qui se passe pour l'usine marémotrice de la Rance en France —utilise non l'énergie des marées mais celle de la force de la houle.

La seconde mission se rendrait aux îles Hawaï pour y étudier l'utilisation qui y est faite de la géothermie.

L'objectif avoué de cette politique est de faire en sorte que vers 2050, La Réunion soit le moins possible dépendante de l'extérieur pour sa consommation d'énergie grâce à un apport conséquent des énergies renouvelables.

Enfin, Paul Vergès avance l'idée de faire de notre île un laboratoire où pourraient être expérimentées toutes les formes d'utilisations possibles des énergies renouvelables.



Samedi dernier, à plusieurs reprises, le président de la Région a évoqué devant ses auditeurs du cirque de Mafate la nécessité d'utiliser d'autres énergies renouvelables que la bagasse et le soleil pour relever le défi d'un développement durable de La Réunion au cours des prochaines décennies.

Lionel Jospin veut pousser les énergies renouvelables

Le Premier ministre, Lionel Jospin, s'est prononcé hier en faveur du développement d'une «véritable industrie des énergies renouvelables» et a promis une aide accrue du gouvernement à ce secteur.

«C'est une véritable industrie des énergies renouvelables qu'il nous faut développer», a déclaré le Premier ministre, qui ouvrait hier à Paris un colloque consacré à ce sujet, à l'UNESCO.

«Il nous faut donc vous aider à devenir plus compétitifs», a-t-il lancé aux participants engagés dans le développement des énergies éolienne, solaire, géothermique, et des biocarburants. «Il ne s'agit plus seulement de subventionner votre secteur pour le maintenir dans une logique d'appoint, mais de vous aider à conquérir des marchés dont l'importance a trop longtemps été sous-estimée».

Lionel Jospin n'a pas exclu l'élaboration d'un cadre législatif et estimé qu'il fallait réviser à la hausse les objectifs de ce secteur, notamment dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre.

Il a rappelé que les énergies renouvelables contribuaient actuellement à hauteur de 12% à la consommation d'énergie en France, mais qu'il s'agissait essentiellement, pour le moment, de celle qui est produite à partir de l'énergie hydraulique.

«Il est vrai que, jusqu'en 1999, nous n'avons eu recours que de façon marginale aux énergies solaire et éolienne ou à la géothermie», a-t-il souligné. «C'est évidenment ces énergies qu'il



Lionel Jospin. «C'est une véritable industrie des énergies renouvelables qu'il nous faut développer», a déclaré le Premier ministre, qui ouvraît hier à Paris un colloque consacré à ce sujet, à l'UNESCO.

nous faut aujourd'hui développer.» Lionel Jospin a rappelé que la France s'était fixé un objectif de 3.000 mégawatts pour la production d'électricité éolienne à l'horizon 2010. «Cela représentera une économie de 400.000 tonnes équivalent carbone en 2010», a-t-il souligné.

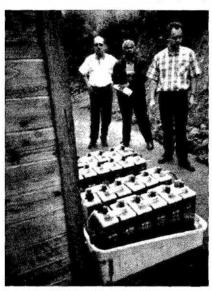
Il a également rappelé que les forêts françaises produisaient déjà près de 10 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), soit 5,0% du bilan énergétique de la France et l'équivalent de 10 milliards de francs.

«L'objectif du gouvernement est de parvenir d'ici 2006 à économiser ou substituer par le bois-énergie 500.000 TEP supplémentaires», a-t-il ajouté. «Nous éviterons ainsi chaque anuné. l'émission de deux millions de tonnes de CO2, tout en créant 3.000 emplois.» Lionel Jospin a confirmé la volonté de son gouvernement de poursuivre le «programme pilote biocarburants» lancé en 1992, qui s'est traduit en huit ans par la création de cinq unités industrielles et de 4.000 emplois, la mise en culture de 250.000 ha de terres et la substitution de près de 300.000 TEP.

«Je souhaite poursuivre de façon raisonnée ce programme pilote», a déclaré le Premier ministre, qui a précisé qu'une mission d'étude sur l'intérêt de nouvelles unités devait rendre ses conclusions «avant la fin du mois de juin».

Il s'est également déclaré en faveur du développement du *biogaz*, qui *per-mettra en même temps de diversifier les modes d'élimination des déchets*. Enfin, Lionel Jospin s'est dit confiant dans la possibilité de parvenir à un accord avec la Commission européenne sur des objectifs quantifiés de production électrique à partir des énergies renouvelables.

Ces objectifs, a-t-il dit, «devront approcher 20% de la production en 2010» au sein de l'Union européenne.



Dans un ilet de Mafate, à Aurère, les batteries d'un gîte qui stockent l'électricité produite à partir du soleil avec les canteurs photovoltainnes

2001 : l'autonomie énergétique en s'appuyant sur le soleil

LA RÉUNION

Témoignages du jeudi 15 novembre 2001

Page 3

Énergie

Une proposition novatrice de la Région mise à l'étude pour relever au mieux le défi énergétique

Paul Vergès pour généraliser l'usage de l'énergie solaire à La Réunion

ier après-midi, le président du Conseil régional
a invité la presse pour lui
présenter une proposition totalement inédite de la collectivité afin
de permettre à La Réunion de
faire face à la très forte augmentation de ses besoins en énergie
électrique dans les décennies à
venir. Il a d'emblée situé l'importance de cette rencontre avec les
journalistes, afin de prendre date.

«La conférence de presse d'aujourd hui nous renvoie à une autre, à une époque pas très lointaine, sur les conséquences pour La Réunion des changements climatiques et qui avait été accueille par des quoiblets et des interprétations erronées. On sait aujourd' hui qu' à ce sujet le parlement a voté à l'unanimité de ses deux chambres une loi de priorité nationale pour l'installation d'un système d'observatoires des changements climatiques. Le décret d'application de cette loi est en cours de rédaction.

Nous espérons que tous auront su tirer un enseignement de la réussite de cette expérience à l'heure où de nouvelles espérances sont fondées pour La Réunion au niveau énergétique», déclarait Paul Vergès.

La consommation énergétique double tous les 10 ans

Et Paul Vergès de poursuivre son exposé: «Nous voulons créer les conditions d'un développement durable de notre ile pour sortir de la situation sociale fragile et difficile que nous connaissons. Et il n'y aura pas de développement durable sans, entre autres conditions, une énergie abondante».

À La Réunion, l'énergie électrique a deux catégories de resources. La première est impossources. La première est impossources. La première est impossibles fossiles comme le fioul et la houille. Cette première ressource est une énergie non-renouvelable, polluante et dont nous ne maîtrisons pas le prix. Compte-tenu de notre évolution démographique, l'importation de ces combustibles est condamnée à augmenter, et maîtriser le coût de l'énergie deviendra alors très difficile.

La deuxième catégorie de ressources est disponible localement, elles sont toutes renouvelables. Nous avons utilisé les grandes ressources en énergie hydraulique (Langevin, Takamaka, rivière de l'Est), il reste à créer quelques petites centrales dans ce domaine.

Au départ, 100% de notre énergie étaient fournis par l'hydraulique. Les combustibles fossiles ont été une solution complémentaire pour faire face à la demande. Nous sommes face au problème de l'augmentation de la consommation, qui est de 7% par an à cause de l'augmentation de la consommation des différents ménages et de la croissance démographique. Du coup, notre consommation d'énergie double tous les dix ans.

La solution des énergies renouvelables

Le prix du courant a pu être baissé grâce à l'installation d'EDF, qui a une obligation de service public, soit vendre l'électricité à La Réunion au même prix qu'en France. Le comblement du déficit fait l'objet d'une compensation de l'ordre de 400 millions de francs, réglés par l'État et la Région.

Que se passerait-il si une modification du statut d'EDF par l'Union européenne intervenait? Si le monopole d'EDF était remis en cause? Il n'y aurait plus de service public et on assisterait à une flambée des prix. C'est pour parer à cette épée de Damoclès que la Région a ouvert la voie de la stratégie consistant à ufilier les énergies renouvelables.

«Nous sommes une île tropicale sous le régime permanent des alizés. Comment cette île découverte par la puissance des vents n'a-t-elle encore jamais pensé à utiliser l'énergie éolienne?», demande Paul Vergès

Le bilan éolien de La Réunion commandé par la Région est terminé, il porte sur la partie la plus exposée aux alizés. Une première expertise faite avec des hélices de 12 mètres a mesuré l'intensité et la permanence du vent. Une deuxième expertise est en cours avec des pylônes de 40 mètres. Cette expertise fine sera menée, au vu des résultats concluants, sur les douze sites retenus.

«Nous sommes assurés de produire un minimum de 60 mégawatts, le bureau dé tudes annonçant une capacité de 100 mégawatts», note la président de la Région. Des investisseurs privés ont déjà manifesté leur intérêt pour cette nouvelle production d'énergie, qui s'ajoute aux autres ressources renouvelables (hydraulique, thermique, méthanisation, géothermie) et qui s'avère très rentable rapidement (le kilowatt éolien est racheté à 2



Hier après-midi, le président Paul Vergès et Philippe Berne, vice-président délégué à la Recherche, ont présenté à la presse le projet sans précédent de la Région visant concrètement à doter notre pays de son autonomie énergétique. «Ce sera notre contributioi à l'application du protocole de Kyoto et au débat qui aura lieu à Johannesburg en 2002 sur le concept de développement durable».

francs par EDF).

S'engager pour l'autonomie énergétique

Au récent colloque de l'UNESCO à La Réunion, la Région avait annoncé en présence du Premier ministre la perspective d'une autonomie énergétique de notre pays grâce à la géothermie.

ns la loi d'orientation pour l'outre-mer, la question des énergies renouvelables comporte une grande place. La compétence en ère est dévolu article, à la Région. Des dispositions ont été introduites par amendement au sénat pour faire une place particulière aux éner-gies renouvelables. L'exonération des cotisations patronales et sociales des entreprises s'occupant des technologies de l'information et de la communication et des énergies renouvelables s'opè re quel que soit le nombre de saladéveloppement durable.

L'expérience du solaire

La Réunion peut également compter sur le solaire, qui crée de l'énergie thermique et de l'électricité grâce aux cellules photovoltaïques. Nous avons un parc de 250.000 logements (dont un tiers en collectif). D'ici 2025, il est prévu de construire 150.000 nouveaux logements, nous en aurons donc 400.000. Actuellement, déjà 40.000 logements individuels sont équipés d'un chauffe-eau solaire.

Chaque année la Région subventionne 6.000 installations. Au niveau de la production d'électricité, l'expérience a été menée à Mafate, où 250 maisons sur un total de 600 sont équipées de cellules photovoltaïques et produisent 1 mégawatt.

La Région propose que l'on équipe en chauffe-cau solaire tous les nouveaux logements pour couvrir la croissance annuelle de consommation d'énergie (7%). À partir de là, il s'agira d'augmenter le rythme et l'ampleur de cette mesure pour aller au-delà des 7% annuels. Le but est d'arriver dans 20 ou 25 ans à couvrir la totalité de nos besoins par l'énergie solaire, thermique, éolienne et hydraulique. Il est nécessaire de définir la faisabilité technique de ce projet et ses conditions financières (défiscalisation du matériel, extonération de charges sociales des entreprises, différentes subventions).

«Un exemple unique au monde»

Dans ce cadre, les 400 millions de compensation versés à EDF pour qu'elle puisse assurer l'égalité des prix actuels de l'électricité entre La Réunion et la France pourraient être consacrés sous forme de subvention à la réalisation de ce projet. «Dans le cadre de la réforme du logement social, nous pouvons demander que soient prévues les installations thermiques dans l'équipement des maisons. L'appareillage photovoltaïque peut être obtenu par un prêt à taux préférentiel. Le coût serait intégré dans le loyer, donnant l'impression d'une gratuité de l'énergie grâce à toutes ces aides et mesures», précise Paul Vergès.

Pour le président de la Région, l'autonomie énergétique de La Réunion est un dossier crédible qui ne peut qu'avancer dans le cadre d'une programmation pluriannuelle. «C'est un exemple unique au monde, qu'une île sans pétrole et sans houille, parvienne à satisfaire ses besoins énergétiques grâce aux énergies combinées du vent, du soleil, de ses rivières et de son volcan.

Ce sera notre contribution à l'application du protocole de Kyoto et au débat qui aura lieu à Johannesburg en 2002 sur le concept de développement durable», a conclu Paul Vergès, en ajoutant que «ce projet est prometteur pour l'autonomie énergétique de La Réunion mais aussi pour l'importante filière économique qu'il va créer et les nombreux emplois qu'il va générer».

Eiffel

Budget de l'outre-mer

En raison de l'abondance des matières, nous avons été contraints de reporter à une prochaine édition la suite de la série d'articles du député Claude Hoarau sur le vote de la loi de finances 2002 pour le secrétariat d'État à l'Outremer. Avec nos excuses pour ce report.

Traitement de l'information par le service public

RFO-Télé : incompétence ou malveillance ?

En 48 heures, nous avons eu l'illustration de ce dont est capable en toute impudeur RFO.

Mardi soir, Télé-Réunion a pris soin d'éluder la participation de la Région au dispositif de la formation d'ingénieurs des techniques agricoles. Ce dispositif est construit sur un partenariat entre la collectivité, l'État, l'ENITA, le CNEARC et le LEGTA de Saint-Paul. Le président de la Région n'a pas été interrogé par le service public à ce sujet.

n'a pas été interrogé par le service public à ce sujet. Hier, RFO a récidivé en écrasant totalement la conférence de presse du président de la Région. Lors de cette rencontre avec les journalistes était exposé l'ambitieux projet de dévelopment sans précédent de l'utilisation de l'énéreis solaire à La Réunion. Ce sujet a été évoqué en quelques secondes dans le journal télévisé après sept autres sujets. Là encore, le président de la Région n'a pas été interrogé, alors que la parole a été donnée, entre autres, au président du Conseil général au sujet du nouveau pont de l'Entre-Deux. Ces demiers jours, la parole a été donnée trois fois sur les ondes de Télé-Réunion au maire de Saint-André.

Cette attitude discriminatoire est trop systématique. Elle traduit un état d'esprit qui est visible pour tous les Réunionnais et qui malheureusement se situe dans une longue tradition. L'exigence d'un service public de l'audio-

L'exigence d'un service public de l'audiovisuel digne de ce nom est une exigence urgente et légitime qui appelle des initiatives qui s'imposent face à ce qui est de l'incompétence ou de la malveillance.



Ouverture de la conférence internationale sur la biodiversité et le changement climatique à Saint-Denis en 2008.



Elie Hoarau et Paul Vergès à la COP15 à Copenhague.